

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Patrick BAILLOT, directeur par intérim, et nomination de M. Frédéric VIVIEN, directeur adjoint par intérim, de l'unité mixte de recherche UMR5668 intitulée Laboratoire d'Informatique du Parallélisme (LIP)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR5668 intitulée « Laboratoire d'Informatique du Parallélisme (LIP) » et nommant M. Guillaume HANROT directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC162866INS2I en date du 2 janvier 2017 nomination de M. Patrick BAILLOT aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5668 intitulée « Laboratoire d'Informatique du Parallélisme (LIP) » ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Guillaume HANROT, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} septembre 2017.

II. Il est mis fin aux fonctions de M. Patrick BAILLOT, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} septembre 2017.

III. A compter de cette même date, M. Patrick BAILLOT, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2017.

IV. A compter de cette même date, M. Frédéric VIVIEN, directeur de recherche INRIA, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 août 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche